

Société | Charente-Maritime : encore des ralentissements sur le réseau ferroviaire



« En Charente-Maritime, le réseau ferroviaire est dans le rouge... de part l'état des voies et non par le fonctionnement ». Après le Département fin octobre, c'est à la Région de s'alarmer sur l'état du réseau. Jacky Emon, conseiller régional en charge des transports, a fait part de son inquiétude lors du comité de ligne public des axes charentais-maritimes, en fin de semaine dernière à Tonnay Charente. « On est là avec une performance moindre et pas la moindre annonce de travaux de maintenance de la part de SNCF Réseau ».

Par performance moindre, Jacky Emon parle des retards cumulés sur les lignes liés à des ralentissements, de sorte que les correspondances ne coïncident plus entre elles. « Sur le Saintes-Niort, on nous a imposé des limitations de vitesse qui ralentissent considérablement le train : 60 km/h entre Saint-Jean d'Angély et Saintes, ce qui entraîne 20 à 25 min de retard sur le trajet initial », constate Jacky Emon. « Tout ça pour des travaux colossaux commencés en 2016 qui n'ont jamais été terminés ». L'élus songe notamment aux 10 km inachevés entre Beauvoir-sur-Niort et Niort. « A la veille de la mise en service de la LGV en Charente, l'entreprise est partie s'occuper de sa mise en place en juillet, avec la promesse de SNCF Réseau qu'elle reviendrait en automne pour terminer ce qu'elle avait commencé. Ca fait maintenant deux automnes ! » La Région a déposé un recours auprès de l'Etat : « On leur a demandé de terminer ce qu'il avaient commencé ! ». Bien évidemment l'Etat renvoie la responsabilité à SNCF Réseau ou à la Région...

Des retards cumulés entre Saintes et Bordeaux

Et c'est peu ou prou le même scénario sur les lignes Saintes-Bordeaux et Saintes-Royan. « Sur le Saintes-Bordeaux, on n'a pas moins de trois limitations de vitesses installées, dont une sur vingt kilomètres de long, juste après Pons, limitée à 60 km/h à la place de 110 ! », s'insurge Jacky Emon, avant d'enfoncer le cou, « et là on nous annonce une nouvelle limitation après Jonzac. » Résultat, le Bordeaux-Saintes a perdu un quart d'heure de temps de trajet et ce n'est pas parti pour s'améliorer. Du côté de la Saintes-Royan, les nouvelles ne sont pas bonnes non plus. Le président du Département de Charente-Maritime, Dominique Bussereau, qui s'était insurgé lors de la session d'automne du Conseil en apprenant le ralentissement sur 6,5 km de voie lié à la mauvaise réalisation du ballast sur 1,5 km vers Saint-Romain-de-Benêt, n'a pas fini de s'étouffer : « On vient d'apprendre

qu'une seconde limitation de vitesse à 40 km/h vient de se mettre en place vers Varzay », annonce Jacky Emon. Dans la foulée, SNCF Réseau se serait également engagée à réaliser de nouveaux travaux cet hiver, de nuit, pour un retour à la normale de la ligne en avril 2019. La motion votée par les élus du Département 17 en octobre aurait-elle eu un impact sur SNCF Réseau ? « En tout cas, nous ne voulons plus voir des travaux de cet ampleur et aussi urgent avec un pareil résultat », affirme l'élu, assurant que la Région a compris la leçon : « nous devons mettre en place des phases de surveillances plus soutenues » de l'état du réseau et des travaux réalisés.

Une fréquentation en baisse

Conséquence : une baisse de fréquentation des trois lignes principales de Charente-Maritime, alors que le taux de remplissage était encore bon en 2016-2017. Alors qu'elle tournait encore à 11 000 passagers par jour l'an dernier, la ligne Saintes-Bordeaux a vu sa fréquentation chuter de 37% au printemps dernier. Certes, le mouvement de grève à répétition qui s'est étendu au printemps a fortement contribué à cette baisse, comme l'explique la SNCF. Mais le retour à la normale et des vacances d'été n'ont visiblement pas suffi à enrayer le phénomène : la ligne accuse une baisse de 24% en juillet et août par rapport à l'été 2017. La rentrée a permis de faire revenir une partie des usagers, dont les abonnés locaux, mais la fréquentation reste à -6%. Pour la SCNF, cette fois-ci le réseau paye les conséquences de « problèmes d'intempéries » obligeant à ralentir sur les lignes ; des « dégradations sur les barrières de passages à niveau cet été » ; « des problèmes de matériels défaillants ». Une baisse de fréquentation et des problématiques que l'on retrouve sur les autres lignes du département : - 13% au printemps dernier pour la ligne Niort-Saintes avant d'enchaîner à -11% l'été pour revenir à -2% à l'automne, sur les 478 voyageurs journaliers qu'elle comptait encore en 2017. Seule la ligne Rochefort-La Rochelle semble avoir vraiment repris du poil de la bête en cette rentrée avec +9% de fréquentation, après avoir subi une dégringolade proportionnelle aux autres au printemps.

En attendant une amélioration, la Région travaille à un « repositionnement des horaires sur l'axe La Rochelle/Bordeaux » pour que les correspondances puissent coïncider. Pour faire revenir les usagers dans les trains, l'institution a également revu certains de ses tarifs à la baisse, en proposant depuis cet été des billets de 5 à 10 euros sur certains jours et certains horaires, disponibles sur internet.

Note: Comité de ligne Poitiers-La Rochelle mardi 13 novembre à 17h45 à Saint-Maixent à la CdC Haut Val de Sèvre, puis le 20 novembre à Macau, salle François Mitterand, pour la ligne Bordeaux-Le Verdon.

Anne-Lise Durif

*Crédit Photo : Anne-Lise Durif
Publié sur aqui.fr le 12/11/2018
[Url de cet article](#)*